

RESOLUTIONS

RESOLUTIONS

Les membres du Comité International Spécialisé pour la Conservation des Structures et des Constructions en Bois du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) se sont réunis du 16 au 19 mai 1979 à Paris et à Troyes (Département de l'Aube, France) en un colloque international réunissant des représentants de onze nations et de quelques Instituts spécialisés.

Ils expriment leur reconnaissance aux Autorités de la Ville de Troyes, ainsi qu'à l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir qui leur ont généreusement offert l'hospitalité à l'Hôtel de Mauroy, Maison de l'Outil et de la Pensée ouvrière.

Au terme de leurs travaux et de leurs délibérations,

- 1°). Considérant que certains gouvernements, tels le Japon et la Finlande par exemple, ont déjà pris des mesures pour respecter les procédés traditionnels,
 - les Membres du Comité du Bois de l'ICOMOS demandent au Conseil International d'attirer l'attention de tous les gouvernements pour respecter les procédés traditionnels nécessaires à la conservation des constructions historiques en général et des constructions en bois en particulier.
- 2°) Considérant les doctrines spécifiques et les problèmes techniques de la préservation du bois dans les constructions historiques,
 - les Membres du Comité du Bois de l'ICOMOS recommandent, à la lumière de la Charte de Venise, que, lorsqu'il est envisagé de procéder à des travaux sur une structure en bois, des études préalables soient effectuées et qu'une documentation complète de tous les éléments qui la composent soit réunie, pour pouvoir, d'une part, assurer une politique réelle de conservation dans tous les cas, et, d'autre part, soumettre un ensemble de directives à ceux qui exécutent le travail.

The members of the Specialized International Committee on the Conservation of Structures and Buildings in Wood of the International Council on Monuments and Sites (ICOMOS) met from the 16th to the 19th of May 1979 in Paris and in Troyes (Département Aube, France) for an international symposium with representatives from 11 countries and from some specialized Institutes.

They express their gratitude to the authorities of the City of Troyes as well as to the "Association ouvrière des Compagnons du Devoir" which has generously given them the hospitality at the Hotel de Mauroy, Maison de l'Outil et de la Pensée ouvrière.

As a conclusion of their working days and debates,

- 1°) Noting that some governments, for example Japan, Finland, have already taken steps to conserve traditional skills,
 - the Members of the Wood Committee of ICOMOS request ICOMOS to draw all governments attention to the need to conserve traditional craft skills needed for the conservation of historic buildings, especially those of wooden construction.
- 2°) Noting the especial ethics and the technical and preservation problems of wood in historic buildings,
 - Based on the Venice Charter, the Members of the Wood Committee of ICOMOS recommend that after full study and documentation of the condition of a wooden structure that the objective of its conservation be decided and recorded so that a consistent policy of presentation for each individual case may be made and a framework for decision making is available to those executing the work.

Troyes, May 19th 1979

Troyes, le 19 Mai 1979